

1833, les écoles étaient rares, réservées le plus souvent aux enfants des

1833 : loi Guizot. (Guizot : ministre de Louis-Philippe).

Commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école* primaire élémentaire. [...] L'enseignement primaire élémentaire comprend notamment l'instruction morale et civique, la lecture, l'écriture, les éléments de l'algèbre française et du calcul, le système légal des poids et mesures. (art. 1 de la loi Guizot)

* -"au moins une école" : s'il y a une seule école pour les garçons. Les élèves devaient payer leur scolarité.

Que devait faire chaque commune ?.....

devait entretenir au moins une école

1831 et 1882 : lois Ferry (Jules Ferry : ministre de la Troisième République)

la gratuité
Assurant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques*.
**école dépendant de l'État*

Quelles sont les écoles primaires qui existent avant cette loi ?

Ce sont les écoles catholiques privées

Que devaient faire les enfants qui vivaient à l'école avant cette loi ?

Les élèves devaient payer leur scolarité

les programmes laïques
L'enseignement primaire comprend :
- l'instruction morale et civique ;
- la lecture et l'écriture ;
- l'algèbre et les éléments de la littérature française ;
- l'histoire naturelle, particulièrement celle de la France ;
- l'histoire, particulièrement celle de la France à nos jours ; [...]
- les éléments des sciences naturelles, de l'hygiène et mathématiques ; [...]
(art. 1 de la loi Ferry)

Compare les matières à enseigner avec celles prévues par la loi Guizot et par la loi Ferry :

Matières communes : *lecture, écriture, morale, le français, le calcul*

Matière exigée seulement :

- dans la loi Guizot : *l'instruction et les mesures*
- dans la loi Ferry : *l'instruction civique naturelle*

Quelle différence importante apporte la loi Ferry ?
L'école est gratuite.

L'école de Jules Ferry est une école *laïque*

Cette loi rend l'école obligatoire de *6* ans.

Actuellement, l'école est obligatoire de *3* ans.

l'obligation
L'enseignement primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans à quinze ans révolus. [...]
(art. 2 de la loi Ferry)

Quelle autre précision importante apporte la loi Ferry ?

C'est obligatoire dans la loi et de